الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية République Algérienne Démocratique et Populaire وزارة التعليم العالي والبحث العلمي

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université Mustapha STAMBOULI de Mascara

Rectorat

Nº.9/. /U.M/2018



جامعة مصطفى اسطمبولي معسكر مديرية الجامعة

Mascara : 19 9 1111 2018

Procès Verbal de réunion du conseil de direction 19/06/2018

L'an deux mille dix huit et le dix neuf du mois de Juin, à 08h30, s'est tenue une réunion du conseil de direction, au niveau du rectorat, sous la présidence de Monsieur le Recteur de l'université.

Ordre du jour :

- Bilan des Examens.
- -Réinscriptions des étudiants.
- Préinscriptions des nouveaux bacheliers.
- -Stage de courte durée à l'étranger ATS.
- Recrutement des enseignants.
- pourvoi des postes supérieurs.
- Gestion des Ingénieures d'Etat en informatique.
- Opération scanneur.
- Calendrier universitaire 2018/2019.
- Etudes du personnel.
- Divers.

Etaient présents:

-Mr YAHIAOUI Ahmed

Etaient présents :		
- Mr ADNANE Ahmed	Vice-recteur chargé la formation supérieure du premier et deuxième cyc	le,
	la formation continue et les diplômes, et la formation supérieure de grac	duation.
- Mr BENMERIEM Kh	Vice recteur chargé de la formation supérieure de troisième cycle, l'habi	litation
	universitaire, la recherche scientifiques et la formation supérieure de pos	st graduation
-Mr CHENNINI Abder	rahmane Vice recteur chargé des relations extérieures, de la coopération, de l'anir de la communication et des manifestations scientifiques.	mation
-Mr DRISS Miloud	Vice recteur de développement et de la prospective et de l'orientation.	
- Mr BETTOUMI Bena	oumeur Secrétaire Général.	
- Mr BETTOUMI Bena -Mr TAIBI Ghomari	Doyen de faculté des sciences sociales et humaines.	
		et
-Mr TAIBI Ghomari	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales e Sciences de gestion.	et
-Mr TAIBI Ghomari - Mr TCHIKO Faouzi	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales e Sciences de gestion. Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques.	et
-Mr TAIBI Ghomari - Mr TCHIKO Faouzi - Mr MESSAOUDI Rac	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales e Sciences de gestion. Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques. Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie	et
-Mr TAIBI Ghomari - Mr TCHIKO Faouzi - Mr MESSAOUDI Rac - Mr BELABID Lakhda	Doyen de la faculté des sciences économiques, sciences commerciales e Sciences de gestion. Doyen de la faculté de droit et des sciences politiques. Doyen de la faculté des sciences de la nature et de la vie Mohamed Doyen de la faculté des sciences et technologie.	et

Doyen de la faculté des sciences exactes.

Après une allocution de bienvenue, le conseil entame les points inscrits à l'ordre du jour.

1-Bilan des Examens:

Après un tour de table, il a été constaté ce qui suit :

- Respect du calendrier arrêté en début d'année.
- Achèvement des examens dans toutes les facultés.
- Achèvement des délibérations pour les sessions normales, celles de la session de rattrapage sont en cours.
- Délibérations effectuées avec le nouveau logiciel dans certaines facultés, pour les autres, elles seront effectuées avec l'ancien logiciel, les bases de données seront reconverties par la suite vers le nouveau, en collaboration avec le concepteur du logiciel, l'enseignant Mr SALEM Mohamed.
- Pour le taux de réussite, les résultats seront communiqués au vice recteur de la formation supérieure de graduation avant la clôture de l'année universitaire.

·Réinscriptions des étudiants:

Globalement, un faible pourcentage a été relevé. Pour pallier à cette situation, il a été décidé d'assurer un large affichage par tous les moyens appropriés (support papier, site web des facultés et de l'université).

3- Préinscriptions des nouveaux bacheliers:

Le Recteur a demandé de réquisitionner tous les moyens humains et matériels, pour la réussite de cette opération. À ce titre, chaque faculté doit participer avec 05 micros ordinateurs et une ou deux imprimantes. Le personnel utilisera les équipements de sa faculté pour les inscriptions définitives, qui se dérouleront au niveau des facultés.

4- Stage de courte durée à l'étranger ATS:

Il a été décidé ce qui suit :

- Pour l'année 2018, le nombre de jours qui sera accordé sera identique pour tous les bénéficiaires.
- Centralisation de budget 2019 relatif aux stages de la courte durée du personnel ATS au niveau du rectorat.
 - instaurer une rotation pour faire bénéficier la majorité du personnel.

· Recrutement des enseignants:

Pour les postes réservés à la mutation, il a été constaté que certaines demandes, n'ont pas encore eu les avis nécessaires. Devant cette situation, il a été demandé aux doyens des facultés de les remplacer par d'autres, en privilégiant, celles qui peuvent réellement être concrétisées.

Pour les 13 postes de maitres assistants classe B accordés, ils sont répartis comme suit :

Faculté des seiences et technologie: 04

- Faculté des Lettres et des langues : 04
- Faculté des sciences exactes : 03
- Faculté des sciences sociales et humaines. 02

Messieurs les doyens doivent communiquer au Secrétariat Général le tableau de répartition de ces postes tout en limitant les spécialités a une ou deux au maximum.

6- Pourvoi des postes supérieurs:

Après une brève présentation du Secrétaire Général sur la situation des postes supérieurs selon l'organigramme du rectorat et des facultés, il a été décidé ce qui suit :

- Nomination des fonctionnaires dans des postes supérieurs réellement occupés.

- Proposition des fonctionnaires remplissant les conditions statutaires pour occuper les postes vacants.
- Pour les services communs, proposer des ingénieurs compétents pour occuper les chefs de sections vacants.
- Proposer un responsable pour le hall technologie.
- Charger le Secrétaire Général, pour l'assainissement des postes supérieurs occupées par des fonctionnaires autres que ceux qui les exercent réellement.

7- Gestion des Ingénieures d'Etat en informatique:

Sur proposition de recteur, un service commun comprenant 03 cellules, et composé de 07 ingénieurs à raison d'un par faculté sera installé.

Les cellules sont les suivantes :

- a) Cellule développement et programmation.
- b) Cellule réseaux.
- c) Cellule maintenance.

Une réunion de coordination sera organisée en présence des ingénieurs désignés et présidée par le secrétaire général.

8- Opération scanner:

Globalement, cette opération connaît un taux d'avancement appréciable, cependant elle nécessite un renforcement par des moyens humains.

Dans ce cadre, il a été demandé aux doyens de réquisitionner, le personnel exerçant au niveau des laboratoires et des bibliothèques pour pouvoir l'achever dans les plus brefs délais.

9- Calendrier universitaire:

Le Recteur a tenu à féliciter l'ensemble des responsables et à travers eux tous les enseignants pour avoir respecter le calendrier arrêté en début de l'année universitaire 2017-2018. Pour l'année 2018-2019.Le Calendrier suivant a été adopté :

Activité	Date retenue	
Reprise des enseignants.	02/09/2018	
Reprise des cours des anciennes promotions	09/09/2018	
Démarrage des cours pour les 1 ^{er} Année.	16/09/2018	
Fin de 1' opération des transferts	30/09/2018	
Conférence internationale SETTING	09 et 10/10/2018	
1 ^{er} Comité pédagogique.	Du 14 au 18/10/2018	
Concours doctorat	20/10/2018	
Comité scientifique département.	Du 28 au 31/10/2018	
Conseil scientifique faculté.	Du 04 au 08/11/2018	
Conseil scientifique université.	20/11/2018	

Conférence internationale sur l'EMIR Abdelkader.	27 et 28/11/2018]] B Com
2 ^{ème} Comité pédagogique.	Du 25 au 29/11/2018	7 1001
Conseil d'administration	04/12/2018	K
Examens 1 ^{er} Semestre.	Du 13 au 20/12/2018	- V
Reprise des cours après vacances d'hiver	06/01/2019 (probable)	3 Janne
Remise des notes et consultation.	Du 06 au 10/01/2019	≠-
3 ^{eme} Comité pédagogique.	Du 10 au 14/02/2019	J 500 /6
Comité scientifique département.	Du 17 au 21/02/2019	7 Bler
Conseil scientifique faculté.	Du 03au 07/03/2019	? Rouge
Examens de rattrapage 1 er semestre.	Du 14 au 21/03/2019	V
Journées doctorales.	Du 14 au 18 04/2019	2 Jane
Conseil scientifique université.	24/04/2019	7. Fouge
Conseil d'Administration.	30/04/2019	7 Noin
4 ^{eme} Comité pédagogique.	Du 21 au 25/04/2019	7 Rosse
Examens 2 ^{eme} semestre.	Du 02 au 09/05/2019	- view
Dépôt des mémoires	Du 05/05 au 06/06/2018	K
Remise des notes et consultation.	Du 12 au 16/05/2019	K
Examens de rattrapage.	Du 02 au 09/06/2019	7 Road
Soutenances de mémoire.	Du 20/05 au 20/06/2019	
Délibérations définitives dernier délai.	24/06/2019	- K
Remise des diplômes.	Du 23au 30/06/2019	7-1301
Cérémonie de clôture de l'année universitaire2018-2019	04/07/2019 (probable)	- ×

Pour les délibérations des sessions normales, les dates seront fixées selon la convenance de chaque faculté.

10-Poursuite des études du personnel:

Suite au procès verbal sanctionnant la réunion tenue avec les secrétaires généraux des facultés et présidée par le secrétaire général de l'université; le recteur a précisé que les candidats retenus, doivent impérativement remplir les conditions pédagogiques pour chaque pallier. L'autorisation administrative ne constitue pas un droit à une inscription pédagogique.

- Les fonctionnaires n'ont pas le droit de s'inscrire dans la faculté où ils travaillent.
- les fonctionnaires déclarés ajournés n'ont pas le droit à une deuxième autorisation.
- Les fonctionnaires inscrits, sont considérés à l'intérieur des locaux pédagogiques comme étudiants et par conséquent, ils n'ont le droit à aucun traitement privilégié.

11. Divers:

Après un riche et fructueux débat, il a été arrêté ce qui suit :

- assurer une coordination entre les différents responsables. L'arbitrage du recteur n'est demandé qu'après un désaccord entre les concernés.
- Eviter les erreurs commises sur les différents actes administratifs, portant sur le nomprénom -grade etc..... A cet effet, les différents responsables doivent d'assurer de la régularisé de l'acte avant de la soumettre au recteur pour signature.
- Les responsables de domaines de formation sont tenus de rendre compte au vice recteur de la formation supérieure en graduation les résultats des réunions des CPND.
- En application de l'institution de Monsieur le secrétaire général, les propositions de nomination des responsables des domaines de formation, seront soumises dorénavant, à l'accord préalable de Monsieur la Secrétaire Général du Ministère.
- Exceptionnellement, et au cas ou certains étudiants n'arrivent pas à soutenir dans les délais fixés par l'administration pour des motifs dûment justifiés, les délibérations seront effectuées le mois de septembre selon la réglementation en vigueur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance fût levée à 13H30.

Le Recteur